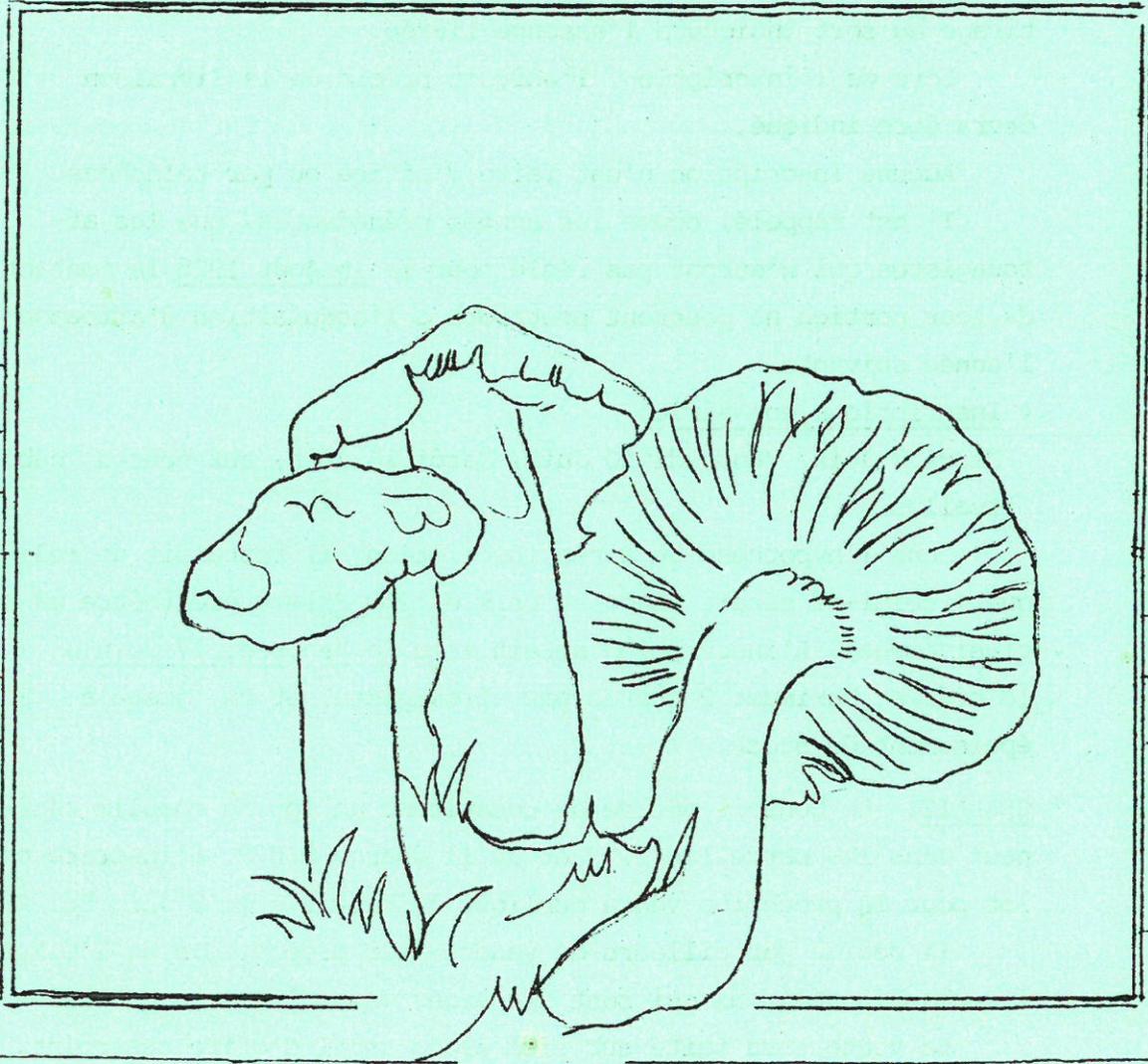


ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE 54 MEURTHE N°246 JUIN 1988



--EN DIRECT DU CONSEIL--

Réuni le 3 Juin, le Conseil Municipal a examiné les points suivants:

- * AFFOUAGES: Un stère par foyer au prix de 165 F le stère de chêne et 175 F le hêtre rendu à domicile; le transport sera assuré par Mr. Jean-Michel COLIN, débardeur forestier.

Le chêne étant en aussi grande quantité que le hêtre, le tirage au sort indiquera l'essence livrée.

Lors de l'inscription, l'endroit précis de la livraison devra être indiqué.

Aucune inscription n'est faite d'office ou par téléphone.

Il est rappelé, comme les années précédentes, que les affouagistes qui n'auront pas réglé pour le 15 Août 1988 le montant de leur portion ne pourront prétendre à l'acquisition d'affouage l'année suivante.

◇ Inscriptions en Mairie:

Mardi 7 Juin, Vendredi 10 Juin, Mardi 14 Juin, aux heures habituelles.

Dans l'hypothèse ou après inscription, il resterait un reliquat, celui-ci serait vendu au prix de 200 F le stère (hêtre exclusivement). L'inscription aurait lieu le Vendredi 17 Juin à 18 heures. Maximum: 2 stères par affouagiste, et ce, jusqu'à épuisement du stock.

- * CHABLIS: Le Conseil décide de constituer un lot de chablis résineux dans les parcelles 1, 2 et 3. Il charge O.N.F. d'inscrire ce lot pour la prochaine vente publique à Lunéville le 8 Juin 88.

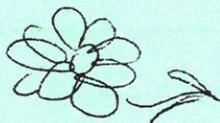
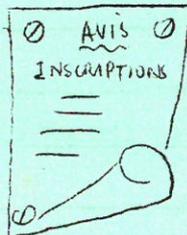
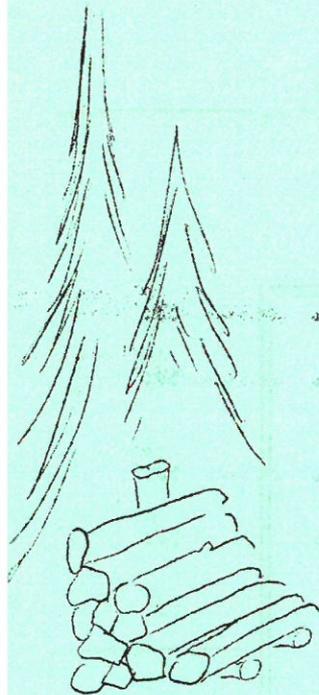
Il décide par ailleurs de vendre, sur proposition de l'O.N.F. les chablis résineux qui sont dispersés dans plusieurs parcelles.

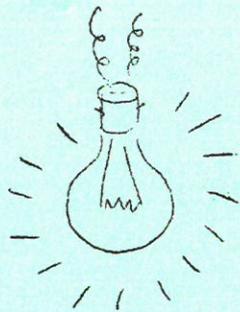
La vente sera faite sur pied après appel d'offre restreint.

- * RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU: Le Conseil charge la Subdivision de l'Equipement de Baccarat de réactualiser l'étude de 1983 et d'y apporter les modifications utiles.

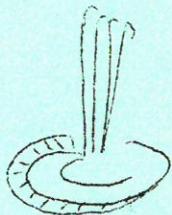
- * VILLAGES FLEURIS: Le Conseil adopte le règlement intérieur utile au jury ~~et~~ préparé par Monsieur PETTOVEL.

.../...





* ECLAIRAGE ECOLE: Compte tenu de la vétusté et de la médiocrité de la qualité de l'éclairage de la salle de classe du Directeur, de la salle de repos et du couloir, le Conseil, soucieux du bien-être des enfants, décide de remplacer l'éclairage à ampoule existant. Il sollicite de Monsieur SALAIGNAC, architecte, l'étude utile.



* CAPTAGE DES GRANDS FOURCHONS: Le Conseil accepte la révision de la redevance à verser à l'O.N.F. pour le captage des Grands Fourchons. La commune versera désormais une redevance annuelle de 1 065 F pour 1988, 1989 et 1990. Une nouvelle révision interviendra pour les trois années suivantes.

* VOIRIE COMMUNALE: Le tableau officiel du classement des rues dans la voirie communale est caduc. Le Conseil demande la mise à jour à la Subdivision de l'Equipement de Baccarat.

A noter que la longueur de la voirie communale est l'un des éléments de calcul pour certaines subventions.

* IMPLANTATION INDUSTRIELLE: Le projet d'implantation d'une usine de pâte à papier prévu à Raon-l'Etape et Thiaville est abandonné, le choix de Golbey ayant été annoncé. Le Maire donne lecture, à cet effet, d'une copie de lettre du Maire de Raon-l'Etape.

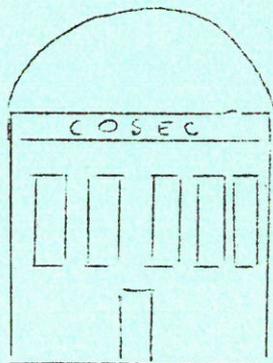
* DEPREDACTIONS: L'abri scolaire a été une nouvelle fois déprédé et " décoré " de graffitis ... Le Maire a adressé une mise en garde aux parents de quatre adolescents de Thiaville qui ont été identifiés.

Par ailleurs, le mur latéral de l'église a été recouvert de dessins obscènes! Nous avons tout lieu de penser que là encore, il s'agit de l'oeuvre de la même " bande " d'adolescents que beaucoup d'entre nous ont déjà remarqué, en particulier sous l'abri scolaire.

En cas de récidive, plainte sera déposée.

* EN BREF: Le Maire donne lecture d'une lettre du Maire d'Etival concernant les frais de fonctionnement du COSEC de Raon-l'Etape, indiquant qu'Etival refuse de payer. Il fait le point des travaux et projets en cours, y compris d'éventuelles acquisitions foncières. Enfin, les élus ne donnent pas suite à une préemption possible d'un terrain situé au Pré de la Fête.

La séance est levée à 23 h 15.



--LA VIE DU VILLAGE--

◊ NAISSANCES: Lucie ZINUTTI, fille de Mr. et Mme Gilles ZINUTTI, 13, rue de Bellevue à Thiaville/Mourthe, est née le 18 Mai à Lunéville.

Jennifer RUYER, fille de Mr. et Mme René RUYER, 13 A, rue des Vosges à Thiaville/Mourthe, est née le 8 Mai à St-Dié.

Maxime BURGAN, fils de Mr. et Mme Didier BURGAN, 2, rue de la Maison Ronde à Thiaville/Mourthe, est né le 11 mai à Saint-Dié.

Bastien YOCOM, fils de Mr. et Mme André YOCOM, 21, rue du Moulin, est né le 31 mai à Saint-Dié.

Nous présentons nos meilleurs voeux aux bébés et nos félicitations aux parents.

◊ DECES: Le 11 juin est décédée à Vandoeuvre Madame Christiane MICHEL, domiciliée 2, Passage des Vaches, à Thiaville/Mourthe. Nous présentons à son mari et à toute sa famille nos très sincères condoléances.

THIAVILLE PLUS FLEURI . . . C'EST TELLEMENT PLUS JOLI . . .

--PROCHAINES MANIFESTATIONS--

- | | | |
|-----------------|-------------------------|------------------|
| - 26 Juin: | Tournoi de foot | F.R. Thiaville |
| - 4/31 Juillet: | Ruche enfantine | A.F. Thiaville |
| - 14 Juillet: | Fête Nationale | Lachapelle |
| - 7 Août: | Fête patronale, buvette | A.F. Thiaville |
| - 8 Août: | Danse du Coq | Club de l'Amitié |

--D O N--

◊ Un don anonyme de 100 F a été enregistré en faveur du Centre Communal d'Action Sociale. Un grand merci au généreux donateur.

--LE BONHEUR GENEREUX--

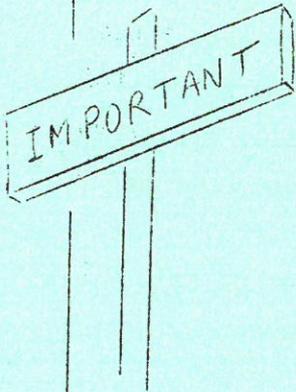
◊ La quête effectuée en Mairie le 4 juin lors du mariage de Didier MOREL et de Claudine CHAMPAGNE a produit la somme de 399 F à répartir entre les Anciens d'A.F.N. et de Raon et l'A.R.C. (recherche contre le cancer). Merci aux jeunes époux et meilleurs voeux.

ATTENTION ... RAGE

Une recrudescence très importante de renards enragés est constatée à Thiaville depuis quelques semaines. Les renards n'hésitent pas parfois à s'approcher à quelques mètres des maisons ou à y construire leur terrier. Attention... prudence!

NE TOUCHEZ SURTOUT PAS AUX TERRIERS, toute intervention non spécialisée compromet la destruction par les gardes fédéraux ou les chasseurs agréés. Signalez la découverte des terriers à la Mairie. Attention aux animaux domestiques dont le comportement est devenu anormal. Signalez également en Mairie les renards et autres animaux errants. Attirez l'attention de vos enfants.

RAGE = DANGER Pensez-y!



OUVERTURE DE LA MAIRIE

JUILLET...
AOUT...
SEPT...

Du 14 Juillet au 15 septembre, la Mairie sera ouverte uniquement les vendredis de 18 heures à 19 heures.

En cas de réelle urgence, s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

--LES PROVERBES DU MOIS--

en patois

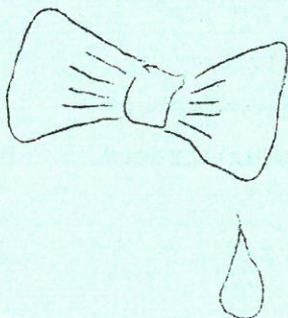
traduction

- | | |
|--|--|
| 1 Smè les fêfes è lè St-Glaûte
I rèpsion les aûtes | Semez les haricots à la Saint-Claude
Ils rattrapent les autres. |
| 2 Quand i plu à la Saint Médârd,
I plu quarante jous plus târd. | Quand il pleut à la Saint-Médard
Il pleut quarante jours plus tard. |
| 3 E lè Saint Bèrnèbè,
Mo tè faûx on pré. | A la Saint-Barnabé
Mets ta faux au pré. |
| 4 Saint Gervais quand il o bè
Tire Saint Médârd de l'ôfe. | Saint Gervais quand il est beau
Tire Saint Médard de l'eau. |
| 5 Quand i pyû è lè Saint Jean
Les neuhattes son nayîes. | Quand il pleut à la Saint Jean
Les noisettes sont noyées. |

--ADIEU VONVON--

Yves CUNY, Maire de BERTRICHAMPS depuis 1959, Conseiller Général du canton de Baccarat de 1970 à 1982, n'est plus. Il s'est éteint le 25 Mai 1988, dans sa 64ème année. Chacun ici connaissait sa silhouette massive, son visage mangé par une abondante barbe blanche et son éternel noeud papillon.

Tenace dans ses convictions jusqu'à l'intransigeance, mais très respectueux des idées et opinions des autres, d'un abord parfois abrupt cachant une grande délicatesse, généreux et sensible, épris de justice et de liberté, il a oeuvré pour BERTRICHAMPS, sa commune et pour notre canton avec clairvoyance et détermination. Croyants ou non, tous ceux qui t'ont connu se souviendront de toi. Adieu Vonvon et merci pour ton action au service de la cause publique.



--ASSISTANTE SOCIALE--

Mademoiselle ESSELIN remplace Mademoiselle DARDAINE comme assistante sociale de notre secteur. On peut la contacter au Centre Médico-Social de Baccarat (Tél. 83 75 10 72).

--CONSEILS--

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR EVITER D'ETRE CAMBRIOLE.

En cas d'absence prolongée (vacances estivales par exemple) il est possible de prévenir la Gendarmerie qui notera votre adresse et redoublera d'attention.

ATTENTION AUX ISSUES:

- * Veillez à la fermeture des portes, fenêtres de jour comme de nuit.
- * Faites de même pour la fermeture des autres issues: garage, cave, porte donnant sur une cour.
- * pensez aux barreaux sur les petites fenêtres du rez-de-chaussée.

ATTENTION A VOS CLES:

- * Ne laissez jamais vos clés dans des endroits accessibles (sous le paillason, dans la boîte aux lettres, sur le compteur, dans un pot de fleurs).
- * Ne portez jamais vos nom et adresse sur le trousseau de clé.

.../...

ATTENTION A VOS VERROUS ET SERRURES:

- * N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires; dites-vous bien que le principal ennemi des cambrioleurs est le temps.
- * Posez-les correctement en évitant toute saillie du canon à l'extérieur et en fixant solidement la gâche.
- * Utilisez-les systématiquement. Le seul pêne ne présente aucune garantie de sécurité, et fermez toujours à double tour, même pour une absence très courte.

ATTENTION A CE QUI ATTIRE LES VOLEURS:

- * Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous estimez introuvables.
- * Ne laissez jamais dans un appartement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquiers, etc... mais déposez-les dans un coffre de banque ou dans un lieu sûr.
- * Répertoriez vos objets de valeur et notez-en les numéros, faites de même en ce qui concerne vos carnets de chèques (lors de l'achat de matériel, notez sur un cahier: numéro, marque et type des appareils). Faites des photographies des objets de valeur sur les lieux où ils sont placés de façon habituelle.

ATTENTION A CE QUI PEUT AIDER LES CAMBRIOLEURS":

- * Laissez une apparence habituelle à votre habitation. Pour cela demandez à une personne de votre connaissance de relever votre courrier. Lorsque vous vous absentez une soirée, laissez une lumière intérieure ou extérieure éclairée.
- * Faites attention aux allées et venues des personnes étrangères au quartier.
- * N'hésitez pas à appeler la Brigade de Gendarmerie de votre localité en cas de doute ou d'anomalie constatée. Observez bien les personnes suspectes afin de pouvoir donner un signalement précis aux enquêteurs et relevez si possible la couleur (ou la marque) et le numéro d'immatriculation d'un véhicule utilisé par des personnes suspectes.
- * Intéressez-vous à tous les déménagements se pratiquant dans l'immeuble ou dans les maisons avoisinantes.
- * Prévenez le gardien de l'immeuble ou un voisin, en cas d'absence prolongée.
- * De plus, soyez vigilant: si vous repérez sur la porte ou le mur de votre habitation des marques ou signes cabalistiques, relevez-les, parlez-en avec vos voisins. Si ces indices se généralisent dans le voisinage, prévenez la Gendarmerie.
- * Redoublez de vigilance si vous recevez des appels téléphoniques sans interlocuteur au bout. Si cette anomalie est constatée par des voisins, avisez la Gendarmerie de votre secteur.

.../...

- * Prenez garde à la visite d'individus se présentant chez vous sous prétexte de remise en état d'outillage (couteaux, ciseaux, outils de jardin), surtout s'ils prêtent une attention toute particulière aux habitations et locaux attenants, donnant l'impression de repérer les lieux. Signalez-le à votre Brigade de Gendarmerie.

M. J.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

FOYER RURAL: Quelques résultats de Tennis de table.

Le dimanche 1er mai, une trentaine d'habitants du village ont participé au tournoi organisé par le club de Tennis de table de Thiaville.

Ce tournoi s'est déroulé dans une excellente ambiance tout au long de cette après-midi. Voici les résultats:

- * En catégorie féminine, Mme DEMANGE Thérèse a battu Mme GIROUX Christine (21-13; 21-16) et a remporté la coupe offerte par la boulangerie MULLER. Mesdames MAGNIER Nagali et POIREL Laetitia se sont fait éliminer en demi-finale.
- * En catégorie Espoirs, PETTOVEL David a remporté la coupe offerte par l'Entreprise DEMANGE après avoir battu en finale PICARD Gilles dans un match indécis (21-15; 18-21; 21-11). Ces deux joueurs avaient éliminé en demi-finale CHARLIER Lionel et GIROUX Benoit.
- * En catégorie Honneur, MARCOT Alexis a battu en finale BERTHIER Raphaël (21-18; 21-15) et a remporté la coupe du Foyer Rural. Les deux finalistes avaient auparavant éliminé HYPOLITE Lionel et MAGNIER David.

Pour sa première année en championnat Sud-Animation, Thiaville a obtenu d'excellents résultats:

- * L'Equipe Honneur a terminé 2ème de son groupe derrière Croismare, mais devant Gélacourt.
- * L'Equipe Espoirs I a terminé 1ère de son groupe. 2ème: Croismare, 3ème: Bertrichamps, 4ème Hériménil, 5ème nos Espoirs, 6ème Chanteheux et 7ème Gélacourt.

La première des Espoirs est due en grande partie à BERTHIER Raphaël qui a remporté 27 matches sur 30. Les jeunes joueurs (PETTOVEL, SIMON, DIVOUX, GIROUX B) méritent également des félicitations. Ils ont gagné deux fois 11-0 et se sont aguerris tout au long de ce championnat.

.../...

FAMILLE RURALE SERVICES

LUTTER CONTRE LE CHOMAGE

VOUS VOUS ALARMEZ DU NOMBRE DE CHOMEURS DANS
VOTRE COMMUNE ?

VOUS CONNAISSEZ UNE FAMILLE, UNE PETITE ENTREPRISE,
UN COMMERCANT, ARTISAN OU AGRICULTEUR INTERESSES
POUR OFFRIR DU TRAVAIL QUELQUES HEURES PAR SEMAINE
OU PAR MOIS ?

- ALORS CONTACTEZ -

FAMILLE RURALE SERVICES
40, RUE SAINTE CATHERINE
54000 NANCY

Tél. 83.30.48.29

NOUS POURRONS TROUVER ENSEMBLE UNE SOLUTION.

- Association loi 1901, sans but lucratif
- Agréée Association Intermédiaire par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

F O N C T I O N N E M E N T

Vous pouvez faire appel à Famille Rurale Services à tout moment si vous voulez employer du personnel pour des tâches concernant les garderies, les services, les dépannages et les aides ponctuelles que vous soyez un particulier, une association ou une petite entreprise (artisan, commerçant, agriculteur etc...)

Famille Rurale Services peut soit embaucher un chômeur que vous lui proposez et le mettre à votre disposition, soit rechercher elle-même cette personne.

Famille Rurale Services met à votre disposition le salarié et se charge de toutes les tâches d'un employeur (contrat de travail, bulletin de paye, rémunération, cotisations sociales, assurances, etc...) Vous conservez cependant une autorité complète sur le salarié.

Le coût horaire facturé aux utilisateurs est de :
40,50 Francs TOUT COMPRIS, à condition que les personnes employées ne travaillent pas plus de 200 Heures par trimestre . Ce tarif est soumis à réévaluation lors de chaque augmentation du S.M.I.C.

ENTRÉE NOUS

SPECIAL AFFOUAGES — 245 bis — JUIN 88

THIAVILLE 1/2 MEURTHER

* Un stère par foyer, soit chêne, soit hêtre, selon le tirage au sort que vous effectuerez en Mairie lors de l'inscription.

* Prix: 165 F le stère de chêne rendu à domicile
175 F le stère de hêtre rendu à domicile.

* Inscriptions: mardi 7 juin, vendredi 10 juin, mardi 14 juin, de 18 h à 19 h

L'endroit précis de la livraison devra être indiqué lors de l'inscription. - Aucune inscription n'est faite d'office ou par téléphone.

* Paiement: avant le 15 Août délai impératif. Tout paiement après cette date supprimera le droit à l'affouage de l'année à venir.

* Reliquat: Si après les inscriptions faites ci-dessus un reliquat subsiste, il sera alors procédé à une inscription nouvelle

le vendredi 17 juin à 18 heures

celle-ci se faisant jusqu'à épuisement du stock.

Le stère de hêtre (exclusivement du hêtre) rendu à domicile pour 200 francs. Maximum: deux stères par affouagiste.

M. J.